

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FÉVRIER 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

(article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

L'an deux mille vingt-trois, le quinze février à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Gargenville, légalement convoqué, s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur Yann PERRON, Maire.

Présents : Mmes Anne-Marie MALAIS, Marjolaine GROLLEAU, Mélanie FAIVRE, Marie-José DE CARVALHO, Christine PREAUD, Patricia NOËL, Nathalie LE HELLEGOUARCH, Agnès DURFORT,

MM. Yann PERRON, Jackie SCHINZEL, Romano MOSCETTI, Jean-Claude HENNEQUIN, Michel PEZET, Jean-Luc JEANNOT, Jean-François BRICOURT, Rhamid HACHEMI, Antonio MACEDO, David GODDE, Sébastien COUVET, Frédéric VEISS,

Procurations : M. Laurent NERAS à M. David GODDE
Mme Lamiaa BAYH à Mme Mélanie FAIVRE
Mme Magalie BURON PELLAUMAIL à Mme Anne-Marie MALAIS
Mme Manon LESAULNIER à Mme Marjolaine GROLLEAU

Absents : Mmes Marianne BELLAIZE et Murielle CHARDEY
MM. Fabrice LALLET, Arnaud DAOUDAL et Arnaud VERNERET

- Condition de quorum remplie
- Secrétaire de séance désigné(e) : Mme Mélanie FAIVRE

Délibérations examinées :

| Délibération n° | Objet | Vote |
|-----------------|---|-----------|
| 23 A 01 | Adhésion à la Centrale d'Achat de la Région Ile-de-France | Approuvée |

Fait à Gargenville, le 16 février 2023
Affiché et publié le 16 février 2023

Le Maire,
Yann PERRON



La Secrétaire de séance,
Mélanie FAIVRE

